

Association « les amis de J. El Khaddar »

4 rue Voltaire, 41000 Blois
02 54 74 61 80, 06 77 75 93 56
lesamisdejacqueselkhaddar@hotmail.fr

Compte rendu de l'assemblée générale du 4 avril 2014

Présents :

Roger Montroche, Martial Provost, Michelle Provost, Marie Dominique Barbier, Elise Barbier, Jacques Labbé, Sarah Rousseau, Thierry Bellier, Annick Sansanno, Joëlle Benoit-Hamelin, Olivier Hamelin, Claire Masquillier.

Excusés :

Jean -Luc Apsit, Jocelyne Apsit, Michel Lemay, JJ Milhem, Brigitte et Christian Olive, Bernard Laferrière, Anaïs Pelletier.

1) Rapport moral 2013 :

- Nombre d'adhérents 2013 : 45
- L'association a obtenu la mise à disposition d'un local le 1^{er} mars 2013. ce local proche du logement de Jacques El Khaddar permet d'y entreposer les œuvres dans de bonnes conditions et lui permet aussi d'y travailler.
- l'association a participé à la mise en place de l'exposition organisée par le conseil général dans le cloître de l'hôtel du département du 12 juillet au 15 septembre 2013.
Grâce au prêt d'un local par le centre hospitalier de Blois, l'association a organisé un complément d'exposition à la chapelle de la croix du Foix qui a été ouverte tous les week-end durant cette période. Les permanences d'ouverture ont été tenues par divers membres de l'association. Ce complément d'exposition a amené un peu plus d'une centaine de visiteurs. Les grandes œuvres qui avaient été mises sur chassis pour l'occasion sont restées sur les chassis pour favoriser leur conservation et ont été stockées dans le sous sol de l'église Saint Joseph.

- Le répertoire des œuvres a débuté en 2013 et est encore en cours actuellement. Il est mené à bien par Jean-Luc Apsit qui photographie les œuvres de façon professionnelle. Un mini studio a été installé dans le local à cet effet. Il a ainsi déjà photographié 1270 œuvres. Il est fait appel à tous pour faire photographier les œuvres en possession de chacun.
- Un site internet gratuit a été mis en place par J.J. Milhem, mais il s'est avéré plus sûr et plus pérenne de le faire en passant par un hébergeur payant. Ceci est chose faite depuis quelques mois. M. Milhem alimente régulièrement le site (photos, informations diverses). L'adresse du site est la suivante : www.el-khaddar.com.

Le rapport moral d'activité est approuvé par l'unanimité des présents.

2) Rapport Financier :

La trésorière présente les cahiers de comptes à l'assemblée.

Les comptes 2013 sont en équilibre grâce à un don de 300 euros qui a permis de payer les charges du local, divers frais ayant été rendus nécessaires pour le transport, l'accrochage et l'entretien des œuvres pour les expositions de l'été. Les seules entrées ayant été celles des cotisations.

Pour l'année 2014, les deux subventions demandées à la ville de Blois et au conseil général ont été accordées, l'association sera ainsi destinataire de 1000 euros. Les charges incompressibles (charges du local, assurances, hébergement du site internet, frais bancaires) s'élèvent à environ 500 euros. Des remboursements importants sont générés par le défraiement des frais de déplacement de la personne qui photographie les œuvres (laquelle ne demande aucun dédommagement pour son travail dont la qualité est professionnelle et requiert un très important nombre d'heures pour sa réalisation).

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par les présents.

- ## 3) Montant de la cotisation :
- le montant de la cotisation est fixé à 10 euros à l'unanimité des présents après une réflexion entre les participants. Il est rappelé l'importance de maintenir un nombre suffisant d'adhésions plutôt que d'augmenter le prix de la cotisation elle-même. Les personnes souhaitant s'impliquer de façon plus importante financièrement peuvent

toujours effectuer des dons à l'association ou offrir une adhésion à l'un de leurs proches.

4) Informations 2014 :

Une vingtaine de tableaux de Jacques El Khaddar ont été exposés à Paris fin mars 2014 au cercle poètes français, à l'occasion de la sortie d'un livre de poésie dont la couverture a été illustrée par un tableau de Jacques El Khaddar.

Une autre exposition à Paris est en projet pour faire suite à cette expérience.

5) Perspectives 2014 :

- Il apparaît prioritaire d'équiper le local d'étagères de rangements afin de prolonger le répertoriage des oeuvres, car toutes les oeuvres photographiées ont été numérotées et identifiées. Mais à l'heure actuelle elles sont rangées le long des murs du local, il faut multiplier les manipulations pour retrouver les œuvres déjà répertoriées.
Les finances de l'association étant trop justes pour faire face à des telles dépenses, des recherches de financement sont envisagées (sollicitation des députés sur leur réserve parlementaire, mécénat, autres...). Le C.A. est chargé d'apporter une réponse à ce problème.
- Claire Masquillier a débuté un travail d'interview de Jacques El Khaddar et de recherches sur son œuvre. Elle propose d'inscrire son travail dans l'objectif poursuivi par l'association de promotion de l'œuvre de Jacques El Khaddar en envisageant la publication d'un livre présentant sa vie et son œuvre. Une demande de ce type a émergé lors de l'exposition au conseil général où plusieurs visiteurs en avaient fait la demande. Elle a pris contact avec des éditeurs pour faire faire des devis. La discussion s'engage sur les possibilités de financement d'une telle édition, il est décidé de mettre en place des réunions sur ce thème au sein du C.A.
- Diverses questions juridiques apparaissent au fur et à mesure de la vie de l'association, il est décidé de les répertorier et de les adresser ensuite pour le mois de septembre 2014 aux étudiants de master 2 de l'université de droit de Tours dans le cadre de leurs « cliniques juridiques » pour avoir des réponses.
- Poursuite du répertoriage.

6) Renouvellement du C.A. :

Trois personnes sont sortantes du C.A. : Anaïs Pelletier, Samuel El Khaddar, Joëlle Benoit -Hamelin.

Se présentent : Sarah Rousseau, Martial Provost, Claire Masquillier, Joëlle Benoit-Hamelin, ils sont élus à l'unanimité des présents.

Pour 2014, le C.A. est donc constitué de 10 membres : Jacques El Khaddar, Bernadette El Khaddar, Olivier Hamelin, Thierry Bellier, Michel Lemay, Marie-Dominique Barbier, Sarah rousseau, Martial Provost, Claire Masquillier, Joëlle Benoit-Hamelin.

La séance est levée et clôturée par le pot de l'amitié.
